

Communiqué de presse
Paris, le 13 décembre 2021

Guillaume Gomez, parrain de l'ACOFAL en 2022, Année de la gastronomie française

Suite à la tenue de son conseil d'administration mercredi 8 décembre, l'ACOFAL - l'Association de Coordination du Frais Alimentaire -, a le plaisir d'annoncer que Guillaume Gomez a accepté d'être son parrain en 2022. Tout au long de cette année dédiée à la gastronomie française, Guillaume Gomez s'est ainsi engagé en faveur des produits frais, et soutiendra à ce titre la pétition lancée par l'Association pour un retour des cours de cuisine à l'école.

Guillaume Gomez, ancien chef du Palais de l'Elysée, et récemment nommé par Emmanuel Macron au poste de représentant personnel du Président de la République auprès des acteurs de la gastronomie et de l'alimentation, soutient la pétition de l'ACOFAL pour le retour des cours de cuisine à l'école primaire :

« C'est à travers l'apprentissage, la mise en pratique, que nous parviendrons à développer les compétences alimentaires, l'autonomie et l'esprit critique des jeunes consommateurs ! », explique Guillaume Gomez.

Alors que l'alimentation est plus que jamais au cœur des débats, l'ACOFAL souhaite attirer l'attention sur la place particulière que tiennent les produits frais dans l'économie, l'emploi et le dynamisme des territoires. Répondant à des enjeux de santé publique, ils garantissent le maintien d'une alimentation diversifiée et de qualité.



Crédit photo : Frédéric Toutou

« Les produits frais sont essentiels en termes de goût, de plaisir et d'équilibre alimentaire. Ils sont facteurs de convivialité et de partage et sont éminemment complémentaires. La tradition du bien manger et de la bonne table sont indissociables de la cuisine et du savoir-faire culinaire à la Française, à base de produits frais. Merci à Guillaume Gomez pour son engagement à nos côtés afin de remettre « le frais » au cœur de notre alimentation », se félicite Laurent Grandin, Président de l'ACOFAL.

Lors du Salon international de l'Agriculture qui se tiendra du 26 février au 6 mars 2022, chaque organisation membre valorisera et promouvra les produits frais sur son stand.

Contacts presse :

INTERFEL : Victoire GENEST - 01 49 49 15 20 – v.genest@interfel.com
INTERBEV : Cécile LARDILLON -01 44 87 44 76 / 06 40 36 56 34– c.lardillon@interbev.fr
CNIPT : Sabrina ADAM - 01 44 69 42 17 - sadam@cnipt.com
FFP : Caroline MORLOT - 01 84 16 37 22 - cmorlot@francefiliepeche.fr

A propos du CNIPT

Le CNIPT, Comité National Interprofessionnel des Pommes de Terre fraîches, est l'organisme interprofessionnel reconnu par les Pouvoirs Publics (loi du 10 juillet 1975) dans le secteur de la pomme de terre de consommation (conservation et primeur), vendue sur le marché du frais. Les missions du CNIPT concernent notamment la connaissance de l'offre et de la demande ; la qualité des produits et l'établissement de normes techniques et de programmes de recherche et développement ; l'information relative aux filières et aux produits et leur promotion sur les marchés intérieur et extérieur.

Pour en savoir plus : www.cnipt.fr (site pro) / www.cnipt-pommesdeterre.com (site grand public)

A propos d'INTERBEV

INTERBEV est l'Association Nationale Interprofessionnelle du Bétail et des Viandes, fondée en 1979 à l'initiative des organisations représentatives de la filière française de l'élevage et des viandes. Elle reflète la volonté des professionnels des secteurs bovin, ovin, équin et caprin de proposer aux consommateurs des produits sains, de qualité et identifiés tout au long de la filière. Elle fédère et valorise les intérêts communs de l'élevage, des activités artisanales, industrielles et commerciales de ce secteur, qui constitue l'une des premières activités économiques de notre territoire. Afin de mieux intégrer les attentes de la société, les professionnels de cette filière se sont rassemblés autour d'une démarche de responsabilité sociétale, le « Pacte sociétal », qui vise à mieux répondre collectivement aux enjeux en matière d'environnement, de protection animale, de juste rémunération des acteurs de la filière et d'attractivité de ses métiers au service d'une alimentation raisonnée et de qualité. En 2021, INTERBEV reçoit à nouveau le label AFNOR « ENGAGÉ RSE DE NIVEAU 3 SUR 4 » pour sa démarche collective de responsabilité sociétale. Aujourd'hui, cette démarche qui engage la filière dans la promesse responsable et durable « Aimez la viande, mangez-en mieux. », est portée par une campagne de communication collective du même nom, signée « Naturellement Flexitariens. »

Pour en savoir plus : www.la-viande.fr / www.naturellement-flexitariens.fr / www.interbev.fr

A propos d'INTERFEL

Créée en 1976, Interfel, l'Interprofession des fruits et légumes frais, rassemble l'ensemble des produits issus de la filière des fruits et légumes frais. Tous les stades représentant les métiers de la filière sont représentés : production, coopération, expédition, importation, introduction, exportation, commerce de gros, distribution (grandes surfaces, commerces spécialisés) et restauration collective. Organisme de droit et d'initiative privés, Interfel est reconnue association interprofessionnelle nationale agricole par le droit rural français, ainsi que par l'Union européenne depuis le 21 novembre 1996 dans le cadre de l'Organisation commune de marché (OCM) unique.

Pour en savoir plus : www.interfel.com / www.lesfruitsetlegumesfrais.com

A propos de FRANCE FILIERE PECHE

France Filière Pêche est l'association à vocation interprofessionnelle qui réunit tous les maillons de la filière pêche française (pêcheurs, mareyeurs, grossistes, enseignes et poissonneries). Ses missions s'articulent autour de quatre piliers : accompagnement de la recherche scientifique, transfert aux entreprises, structuration de la filière et valorisation.

A travers la marque collective PAVILLON FRANCE, l'association s'engage pour mieux faire connaître au grand public les spécificités, les bonnes pratiques et la qualité de la pêche française.

Véritable repère pour le consommateur, la marque porte des engagements d'origine, de qualité, de traçabilité et de soutien à toute la filière.

Pour en savoir plus : www.francefilierepeche.fr / www.pavillonfrance.fr/